CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Nord 12

Electrices et Electeurs des Flandres,

Depuis 16 années, vous m'avez à cinq reprises, accordé votre confiance.

C'est que vous m'avez vu au travail.

Vous avez justifié ce dicton qu'un Flamand accorde difficilement sa confiance mais qu'une fois qu'il l'a donnée, c'est pour toujours.

Voici mes actes depuis l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir en 1958 :

- j'ai soutenu sa politique algérienne **au point** que j'aurais été plastiqué si je n'avais pas été protégé par la police durant trois mois.
- j'ai soutenu sa politique de redressement économique et financier **au point** que le ministre des finances m'a écrit, le 24 Octobre dernier, que je compte *« parmi les véritables artisans du redressement. »*
- mais j'ai dû m'opposer au gouvernement sur des points très importants tels que le problème des prix agricoles et l'injustice criante de l'application du revenu cadastral en matière d'assurance-maladie des exploitants agricoles. Vous savez l'âpre lutte que j'ai menée pour aboutir.

Vous savez, en outre par vos Conseillers Généraux, par vos Maires, l'aide que je leur ai obtenue pour leurs travaux.

J'ai pu le faire parce que je suis INDÉPENDANT.

Croyez-vous qu'un député U. N. R., qui s'est engagé à approuver tout ce que propose le Gouvernement, aurait pu le faire ? Evidemment non. Pour qui vous prennent ceux qui vous racontent que choisir un homme capable de défendre vos intérêts, c'est la même chose que de répondre "OUI" ou "NON" à une question de référendum ?...

Travailler pour la culture, c'est travailler aussi pour les ouvriers agricoles, pour les artisans et les commerçants. Quant aux fonctionnaires, ils savent qu'en période de hausse des prix, l'Etat est toujours en retard d'une augmentation. Si l'Etat veut garder les bons collaborateurs dont il a besoin, il doit les payer.

Le Référendum, c'est le passé.

Aujourd'hui, c'en est fini avec le référendum. A partir du jour où le Général de Gaulle a menacé de démissionner s'il n'avait pas satisfaction, il était sûr de l'obtenir. Car aucun des quatre partis républicains (Indépendants, M.R.P., S.F.I.O. et Radicaux) qui ont protesté contre la violation de la Constitution, n'avait jamais demandé sa démission.

Maintenant la question est réglée. Chacun garde ses convictions mais ce conflit appartient au passé.

ET DEMAIN?

En face d'une France coupée en deux, puisque le Midi a voté **"NON"** le parti de l'U. N. R. nous tend la main, en déclarant dans son journal **La Nation** du 31 Octobre, sous le titre **Terrain d'entente**, "*L'avenir de la prochaine législature dépend des partis nationaux*". Fort bien... Voilà qui vaut mieux que de diviser les Français en prolongeant sans raison le conflit des "OUI" et des "NON".

Que d'autres raniment, s'il leur plaît, une querelle maintenant sans objet et fassent un travail de division entre les Français !

A l'offre qui nous est faite, nous répondons : Les quatre partis républicains ont publié un programme commun qui est précis. Il n'est pas de nature à froisser les convictions de qui que ce soit.

Quant à vous, Électrices et Electeurs des Flandres, si pour la sixième fois, vous m'accordez votre confiance, vous savez que, la main dans la main, avec Roger DEBLOCK, qui me fait l'amitié d'être mon remplaçant éventuel, notre honneur sera de continuer à travailler POUR VOUS et POUR LA FRANCE.

Paul REYNAUD
Député Sortant

Roger DEBLOCK
Vice-Président du Conseil Général du Nord

WORMHOUT. - IMP. J. PATOOR